

la découverte de rose-en-since

(THEIX - morbihan)

P.L. Gouletquer

La publicité excessive menée autour de la découverte effectuée en juillet dernier par M. Kerran à Rose-en-since, tant par la presse que par la radio et la télévision, m'amène à apporter quelques précisions sur l'objet en question qui a été qualifié un peu hâtivement de pirogue monoxyle (Lejards, 1970).

Prévenu par M. R. Bertrand, je me suis rendu sur les lieux en sa compagnie pour voir de quoi il s'agissait. Par la suite, les 22 et 23 juillet, j'y suis retourné en compagnie de MM. J. Stervinou et Lozachmeur pour procéder au nettoyage de l'objet et aux relevés d'usage. A ce moment il était à peu près intact, les seules « blessures » que l'on pouvait relever étant les traces laissées par la pelle mécanique qui avait été utilisée pour l'arracher à la vase, et peut-être des traces de cordes. Les surfaces internes et externes étaient encore couvertes de vase, ce qui nous a permis de les observer avant qu'elles ne soient dégradées par les curieux. En effet, juste après notre intervention, et avant que nous ayons eu le temps de réagir, quelle ne fut pas notre stupéfaction de voir plusieurs personnes tailler le bois à coups de couteaux, pour voir « si c'était dur ». Curieux traitement à faire subir à une trouvaille réputée d'un intérêt considérable !

Description de la découverte

Cet objet est une sorte de bac rectangulaire dont le fond est en arc de cercle (voir figure 1). La longueur totale en est de 232 cm, la largeur externe maximum de 59 centimètres, la hauteur maximum de 58 centimètres. Le profil interne du fond suit à peu près régulièrement le profil extérieur ; les deux extrémités se terminent en biseau. Par endroit, les parois verticales sont plus épaisses en haut qu'en bas, si bien que dans la partie la plus creuse, l'ouverture est plus étroite que le fond. L'épaisseur des parois varie ainsi de 6 à 12 cm. La largeur interne près des extrémités est de 44 cm, et dans la partie moyenne, de 38 cm à la hauteur des rebords, et de 44 cm au fond.

Les rebords du bac sont chanfreinés par endroits. Ailleurs, ils semblent limités par la surface originale du tronc. Un chanfrein s'observe également le long des arêtes inférieures.

L'une des extrémités (que nous appellerons CD, voir figure 1, I) avait été endommagée par la pelle mécanique, et ce que les premiers observateurs avaient pris pour un trou intentionnel s'est révélé, après nettoyage, être l'emplacement du cœur de l'arbre qui avait été arraché au moment de la découverte. L'extrémité AB est bien conservée, et forme une sorte de plat-bord un peu plus bas que les parois latérales. Ce méplat mesure 9 à 14 cm de large. A peu près dans l'axe se trouve un trou vertical de 2 cm de diamètre qui traverse toute l'extrémité pour aboutir à la surface inférieure (O). Sur chaque rebord, à 73 cm de l'extrémité AB, du côté BC, et à 82 cm de la même extrémité, du côté AD, se trouvent deux trous circulaires (O' et O''). Ils ont tous deux environ 4 cm de diamètre. O' mesure 3 à 4 cm de profondeur et est légèrement incliné en direction de CD, O'' est vertical et mesure 10 cm de profondeur.

Sur la face externe de la paroi BC s'observe une trace légèrement oblique (E), linéaire, de 1 cm de large environ, et de 19 cm de long, comme si un objet cylindrique avait longtemps été appliqué contre le bois. Sur la face externe de la paroi AD, près de l'extrémité D, deux marques en forme de croissant entament légèrement le bord, comme si une corde avait été fixée à cet endroit. Cette marque pourrait avoir été faite au moment du transport du bac jusqu'à la cour de la ferme.

Les parois internes comportaient des traces faciles à interpréter.

Certaines, courtes, souvent entrecroisées, sont des traces d'outils ayant servi au creusement du bac (t.o.).

D'autres, plus longues, en arcs de cercles parfaits et concentriques sont des traces d'usure (t.u.). Elles sont plus nombreuses sur la paroi AD, où elles sont groupées vers l'extrémité A. Celle qui est la plus proche du fond présente un rayon de courbure de 109 cm ; la plus interne a un rayon de 100 cm, les plus longues un rayon de 102 cm. Au total, ces traces couvrent un secteur de 50°. Le centre de ces courbes (X), facile à déterminer, est situé dans un plan vertical passant à 98 cm du trou O, et à 110 cm du fond.

Sur la paroi BC, on n'observe que 2 de ces traces, à proximité de l'extrémité C. L'une d'elle, de 102 cm de rayon, pourrait appartenir au même ensemble que les précédentes, et aux erreurs de mesure près, on pourrait confondre son centre X' avec le point X. La seconde, de rayon de courbure très faible (65 cm), est centrée sur un point X'' situé à 75 cm du fond, et à 125 cm du trou O.

En plus des traces d'outils et des marques d'usure, on note sur la face interne AD des traces de chocs (t.c.), groupées à l'extrémité D. Ces marques sont en forme de croissants, de dimension et d'orientation variables.

Interprétation

Les dimensions de cet objet excluent évidemment l'hypothèse d'une pirogue. Le propre d'une pirogue est d'être plate, effilée, d'avoir un fond à peu près plat. Or le bac que nous venons de décrire est trapu, massif et lourd, et à fond fortement incurvé dans le sens longitudinal. On imagine mal un tel engin flottant sur l'eau, et encore moins une ou plusieurs personnes l'utilisant comme moyen de déplacement.

Toutes les traces d'usage que nous venons de dénombrer permettent de penser qu'un objet mobile devait se déplacer à l'intérieur, tournant autour d'un axe à peu près fixe X. Les dimensions de cet objet sont difficiles à préciser, et l'on ne peut qu'émettre des hypothèses quant à sa nature exacte. Nous nous sommes mis d'accord pour penser qu'il pourrait s'agir d'une sorte de godet accroché, soit au bout de deux filins, soit au bout de deux tiges rigides. Dans la première partie de son parcours, ce godet frottait contre la paroi AD, puis contre le fond, enfin contre la paroi BC. Enfin, il devait quitter l'intérieur du bac et être soulevé à une certaine hauteur au-dessus des rebords. Au moment de sa chute en retour, il venait frapper la paroi AD.

La largeur de cette partie de l'appareil devait être très voisine de la largeur interne du bac, soit environ 40 cm, de façon à permettre le mouvement à l'intérieur de celui-ci. Ce n'est que progressivement que l'usure a permis le jeu latéral. Si les parois de cet objet mobile étaient verticales, elles n'excédaient pas 12 cm de haut (distance qui sépare les cercles concentriques extrêmes), ce qui semble confirmé par des traces d'outils qui sont encore visibles sur les parois. Les traces de choc (t.c.) semblent montrer que le fond était légèrement arrondi. L'usure du fond du bac (voir coupe FG) indique que les arêtes de la pièce mobile étaient légèrement arrondies. On peut donc proposer une reconstitution à peu près acceptable de ce godet (figure 2).

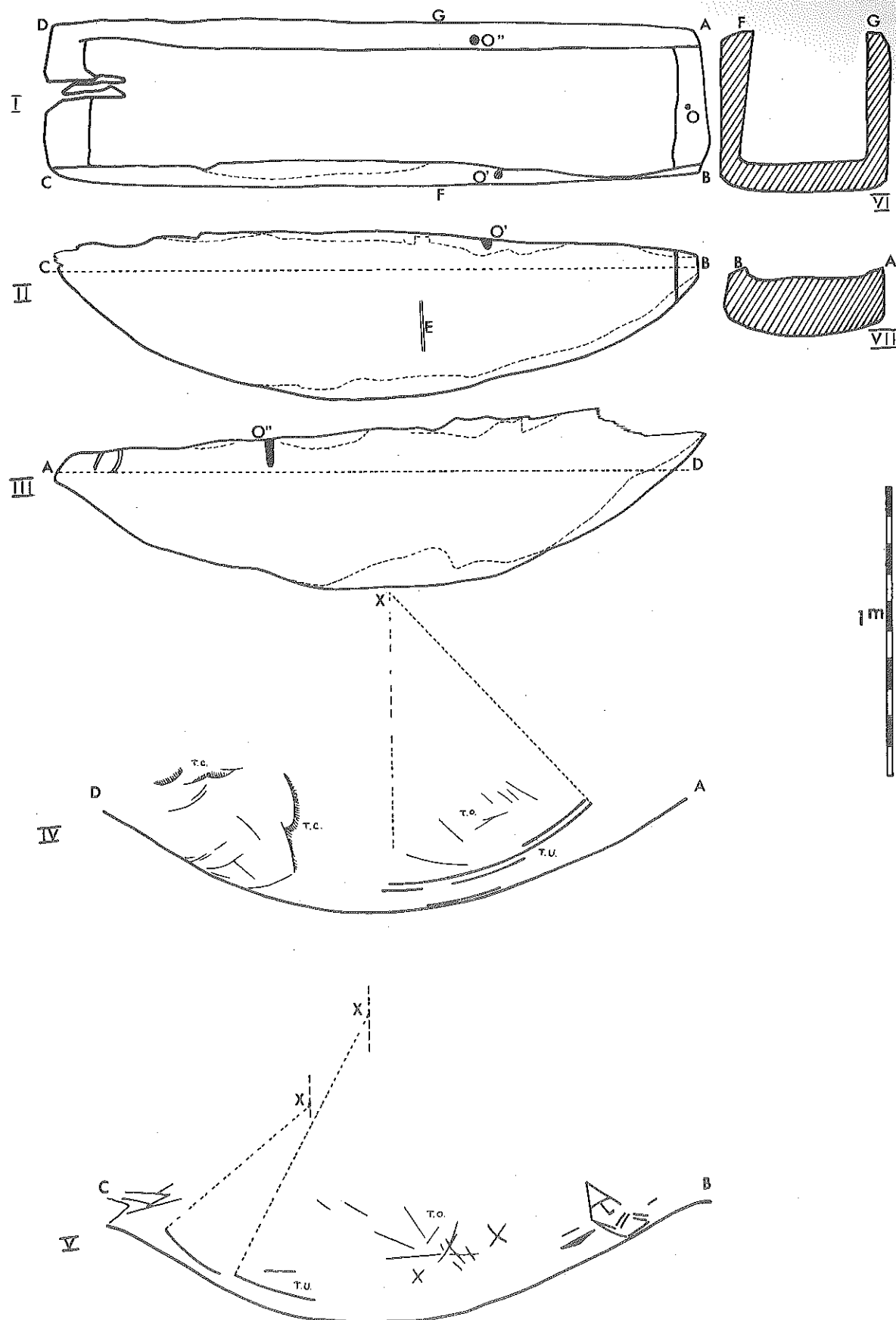


FIGURE I Rose-en-Since (Theix, Morbihan)
 I : Le bac vu de dessus ; II et III : vues latérales externes ; IV et V : vues internes des parois et situations des axes de rotation.

Utilisation

Nous avons tout d'abord pensé qu'il pouvait s'agir d'un engin destiné à monter de l'eau d'un niveau inférieur à un niveau supérieur. En fait, une telle installation serait mal commode, et ne permettrait d'obtenir qu'un médiocre résultat, pour un travail somme toute assez important. En effet, étant donné la forme du bac, et celle du godet, cet appareil ne permettait pas d'élever l'eau à plus de quelques décimètres au-dessus de l'extrémité CD. Même en admettant que l'ensemble soit légèrement incliné, l'effort nécessaire pour déplacer l'écope — compte tenu du frottement sur les parois — ne serait pas rentable. Faire intervenir un système de balancier allègerait certes le travail, mais ne permettrait pas un rendement de beaucoup supérieur, la distance parcourue hors du bac demeurant très faible. Les trous O, O', O'' et la trace E sont sans nul doute les traces d'un complément à l'appareil. Les trous O, O' et O'' ont pu servir à la fixation de tiges de bois. Mais leur faible diamètre montre que celles-ci n'ont pu servir de soutien à l'axe de rotation, qui était fixe. Il y a donc là un problème qui n'est pas résolu.

Au moment de la découverte, le bac était très oblique, l'extrémité CD étant nettement plus haute que l'extrémité AB. Il est possible que cette position soit la position normale de travail de l'engin. Il est regrettable que les conditions de la découverte aient été aussi mauvaises, et que personne de compétent n'ait pu observer l'objet avant son dégagement. Des bouts de bois de petite dimension, des baguettes ou autres indices, auraient pu être repérés et nous donner quelques lumières complémentaires.

Actuellement, on ne peut que décrire aussi soigneusement que possible cet engin, laissant à chacun le soin d'interpréter les traces observées.

Position chronologique

Un fragment de bois prélevé par le Dr Lejards est en cours d'analyse. Il apportera un peu de lumière sur l'époque à laquelle il faut rattacher cette découverte. Etant donné le lieu, qui subit, encore actuellement, un envasement assez intense, il ne semble pas que ceci soit très ancien. 1,50 m de sédiments ne devraient pas nous permettre de remonter au delà du Moyen-Age.

(Les résultats de cette datation viennent de nous parvenir. Ils confirment cette hypothèse en donnant — 900, + — 90 ans, soit 1050 après J.C.)

P.L. GOULETQUER

Equipe de Recherches n° 27 du C.N.R.S.
associé à la Faculté des Sciences de Rennes,
2 rue du Thabor, 35-Rennes

BIBLIOGRAPHIE

LEJARDS J. 1970 : « La pirogue monoxyle de Theix ». C.R.S.M. Soc. Polym. Morb. p. 24. Oct. 70

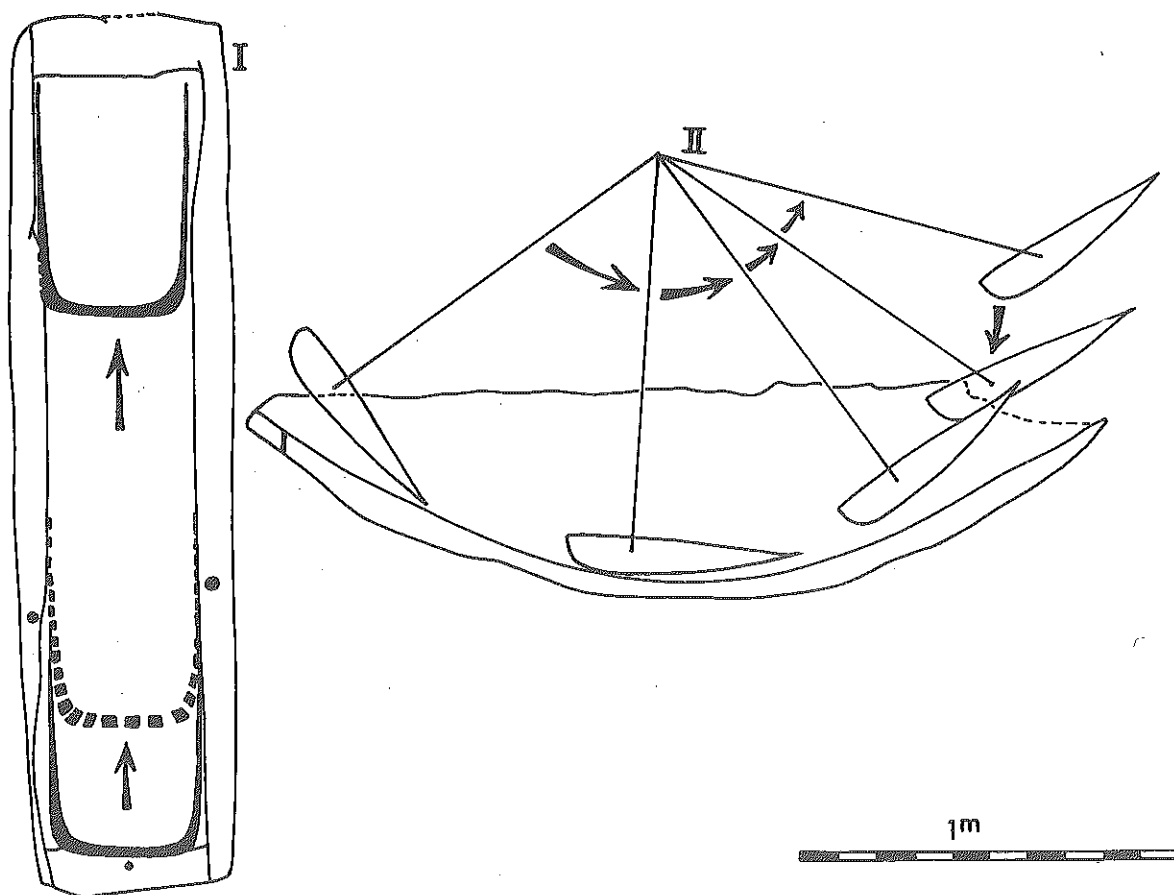


FIGURE II Rose-en-Since
Reconstitution du mouvement du godet à l'intérieur du bac.
I : Vu de dessus ; II : profil
(Theix, Morb.)